

## MODE D'EMPLOI DU REGLEMENT

**Le présent règlement est divisé en IV Titres :**

- TITRE I : Dispositions générales.
- TITRE II : Dispositions applicables aux zones urbanisables.
- TITRE III : Dispositions applicables aux zones agricoles et aux zones naturelles.
- TITRE IV / A1: Annexes Paysagères
- / A2 : Eléments à préserver au titre du L 123-1-5, 2° alinéa chapitre III du Code de l'Urbanisme
- / A3 : Eléments recensés pouvant changer de destination au titre du L 123-1-5, 6° alinéa chapitre II du Code de l'Urbanisme

**Pour utiliser ce règlement, vous effectuez les opérations suivantes :**

- Lecture du Titre I.
- Lecture du chapitre correspondant à la zone dans laquelle est situé votre terrain.  
Vous y trouverez les règles qui s'appliquent à votre terrain.
- Consultation des renvois.